

Image not found or type unknown



Chèque de réservation versé directement aux propriétaires

Par **sabrina75**, le **23/01/2008 à 16:48**

Bonjour,rrrrNous avons trouvé un appartement à acheter. Pour le réserver nous avons versé un chèque de 2500- directement aux propriétaires. Nous n'avons pas pu donner suite à cette transaction pour une raison de situation matrimoniale (mon conjoint étant en procédure de divorce, mais sous la communauté de bien, avec les conséquences que cela peut avoir nous n'avons pas voulu prendre de risque inutile). Les propriétaires ne veulent pas nous restituer ces 2500-. Que pouvons-nous faire ?rrrrMerci pour votre aide,rrCordialementrrSabrina Mongin